

Le plan de 66 millions pour soutenir Bruxelles après les attentats

TERRORISME La réponse politique de la Région après le 22 mars est sur les rails

► Le gouvernement régional a présenté une série de mesures.

► A noter : un renforcement de la présence humaine dans les stations de métro, un plan du vivre ensemble et des moyens pour l'image de la capitale.

Ils étaient tous là, ce jeudi, à l'hôtel Thon, rue de la Loi, cet établissement qui a accueilli des victimes juste après l'explosion de Maelbeek. Les huit membres du gouvernement bruxellois ont présenté leur plan pour soutenir Bruxelles en cette période post-attentats.

Le ministre du Budget, Guy Vanhengel (Open VLD), a débarqué avec un pyjama qu'il avait reçu le matin même. Un clin d'œil à la « pyjama's night », cette opération des hôteliers qui propose des réductions de 50 % aux touristes se présentant au check in... en pyjama, lors du week-end de la Fête de l'Iris. « Cette dérision correspond bien à la manière dont Bruxelles répond aux événements », commente le ministre-président Rudi Vervoort (PS), avant de détailler un plan dont le montant total s'élève à 66 millions d'euros.

1 Renforcement de la sécurité. Une enveloppe de 20 millions par an a été débloquée pour qu'il y ait une présence humaine continue sur le réseau de la Stib - stewards, agents de sécurité... Ce sera structurel. Le centre de communication de crise (regroupant Stib, Siamu, Mobiris...) sera créé, comme an-

noncé, au sein de l'organisme Bruxelles Prévention-Sécurité, avec un budget de 10 millions pendant deux ans. Les zones de police seront soutenues et « 2,5 millions seront affectés à l'achat d'une infrastructure d'exercice pour les métiers de la sécurité », explique Rudi Vervoort.

Il y aura également plus de gardiens dans les espaces verts gérés par la Région : 2 millions d'euros ont été débloqués pour engager 20 équivalents temps plein. Du côté du Siamu (incendie et aide médicale urgente), 12 personnes seront engagées. Un demi-million est débloqué pour du matériel de secours supplémentaire. La secrétaire d'État Cécile Jodogne (Défi) ajoute : « Des formations de 3-4 heures aux premiers soins seront proposées aux Bruxellois. Une réflexion est en cours avec la Croix-Rouge. »

En ce qui concerne la surveillance, la mise sur pied d'une plateforme regroupant les 8.000 caméras de la capitale sera accélérée. Objectif : aboutir dès l'année prochaine. Ainsi, toutes les images prises par les différentes administrations et par les six zones de police seront visionnables à un seul et même endroit. A l'heure actuelle, seules trois zones de police peuvent se connecter au dispositif.

2 L'image de Bruxelles. Après le lockdown, le gouvernement avait lancé un appel à projets pour que les citoyens proposent des campagnes pour redynamiser les dix quartiers commerçants du Pentagone. 400.000 euros étaient initialement prévus, auxquels 300.000 euros viennent s'ajouter. Du reste, le ministre-président annonce « une salve d'opérations

de communication » : des campagnes sur tous les supports médiatiques, des collaborations avec des sites de voyage, compagnies aériennes, plateformes de réservation, etc.

Le pass mobilité pour les touristes arrivant à l'hôtel, proposé la semaine dernière par la FGTB, sera aussi une réalité. « Ces personnes auront droit à trois heures de parking, de métro ou de Villo gratuit », précise Pascal Smet, ministre de la Mobilité (SPA). Budget : 100.000 euros.

Du côté du commerce extérieur, de l'argent nouveau est aussi injecté pour renforcer les actions de promotion des exportations et d'attraction des investissements étrangers.

3 La cohésion sociale. Le ministre-président a annoncé qu'il coordonnerait un plan du « vivre ensemble ». On n'a pas plus de détails à ce stade, affaire à suivre. Dans l'immédiat, Céline Fremault (CDH) a annoncé un budget supplémentaire de 500.000 euros pour les « plans de cohésion sociale » dans le secteur du logement.

Bien entendu, l'économie n'est pas absente de ce plan (lire l'encadré). Le gouvernement estime que le programme est ambitieux : « Il s'agit de moyens sans précédent, conclut Rudi Vervoort. Bruxelles représente 20 % du PIB belge. C'est la Belgique tout entière qui profitera de ces mesures. » Il ajoute : « Les Bruxellois - et les autres - doivent réinvestir la ville. »

L'exécutif a-t-il les moyens de ses ambitions ? Oui, selon le ministre du Budget, qui a rappelé que la Région avait terminé l'exercice 2015 avec un surplus de 76 millions d'euros. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

ÉCONOMIE

Des prêts de crise aux taux de 2 et 4 %

Plusieurs mesures pour soutenir l'économie bruxelloise sont déjà connues : exonération de la City tax pour les hôtels bruxellois, garantie régionale aux crédits de trésorerie et prêts de crise. En ce qui concerne ce dernier point, les détails ont été révélés. Les très petites entreprises (TPE) pourront bénéficier d'un crédit de maximum 20.000 euros à un taux de 2 %, avec une franchise en capital jusqu'au 31 décembre 2016. Pour les PME, le plafond s'élève à 250.000 euros pour un taux de 4 %.

Une charte avec Febelfin

En outre, une charte sera élaborée avec Febelfin, la Fédération belge du secteur financier. « Cela consiste en une levée de fonds qui vise à renforcer les capacités de financement des entreprises », explique le ministre de l'Économie, Didier Gosuin (Défi). L'objectif est de mobiliser 120 millions d'euros de moyens publics via Finances.brussels (la société régionale d'investissement de Bruxelles, NDLR) afin de créer un effet de levier avec le secteur bancaire à injecter dans l'économie réelle bruxelloise. Un projet de fonds de co-investissement est aussi en négociation dans le cadre du plan Juncker, qui vise à financer des projets d'investissements d'avenir. L'objectif est d'améliorer l'accès au financement des PME.

Pour rappel, le gouvernement a aussi décidé de renforcer le numéro d'appel pour entreprises 1819 et de créer une cellule d'experts pour accompagner les entrepreneurs fragilisés.